Autorité territoriale

Adresse

Code postal Commune

Civilté Prénom NOM

Adresse

Code postal Commune

*À ……………, le……………..*

*Dossier suivi par ………………*

*Service …………………………*

MadameMonsieur,

Pour donner suite à votre courrier en date du date de réception du courrier de demande sollicitant votre mise en disponibilité, j’ai l’honneur de vous faire savoir que j’émets un avis favorable à votre demande.

En conséquence, à compter du date souhaitée de la mise en disponibilité vous serez placée en disponibilité pour indiquer le motif et pour une durée de durée souhaitée. Un arrêté vous sera prochainement notifié.

Vous devrez pouvoir justifier à tout moment que votre situation correspond aux motifs pour lesquels la disponibilité vous a été accordée.

De plus, au cours de cette disponibilité, si vous exercez une activité lucrative, vous devrez me le préciser afin que j’apprécie la compatibilité de votre activité lucrative avec les fonctions publiques exercées au cours des trois dernière années.

Le cas échéant si disponibilité renouvelableLa période de disponibilité est renouvelable par période maximale de duréeà préciser selon le motif de la disponibilité.Vous devrez solliciter votre réintégration ou le renouvellement de la disponibilité, 3 mois au moins avant l’expiration de la période de disponibilité en cours.

Le cas échéant si disponibilité donne droit à conservation de l'avancementLa mise en disponibilité pour indiquer le motif peut vous permettre de bénéficier de la conservation de vos droits à avancement pour une durée maximale de 5 ans tout au long de votre carrière, en application des articles 25-1 et 25-2 du décret n°86-68 du 13 janvier 1986 modifié et de l’arrêté du 19 juin 2019, sous réserve d’exercer une activité pendant cette disponibilité et de nous joindre les justificatifs (cf. annexe), par tous moyens, au plus tard le date à déterminer par vos soins cf annexe de chaque année qui suit le premier jour de votre disponibilité.

Les critères pour pouvoir y prétendre sont :

* pour une activité salariée : avoir travaillé au moins 600 heures au cours d’une année de disponibilité,
* pour une activité indépendante : avoir généré un revenu soumis à cotisation sociale dont le montant brut est au moins égal au salaire brut annuel permettant de valider quatre trimestres d’assurance vieillesse en application de l’article R.351-9 du Code de la sécurité sociale.

A défaut, de satisfaire les critères et de transmettre les justificatifs dans le délai imparti, vous ne pourrez pas prétendre au bénéfice de vos droits à l’avancement pour la période concernée.

Il vous appartient de transmettre, à mes services, vos coordonnées postales et téléphoniques, ainsi que l’adresse mail à laquelle nous pouvons vous contacter.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, MadameMonsieur, l’assurance de mes salutations distinguées.

Prénom NOM de l'autorité territoriale

signature